

Le 18. octobre 1751. j'ai baptisé Marie

Gautier fille légitime de Joseph et Elise  
Lapay maronnier; le parrain a été Jean Joseph  
Gautier et la marraine Magdeleine Gautier  
en présence de Joseph Cotaud et de

Archives départementales de l'Isère 209m  
François Ravier, ce dernier n'a signé  
ni le pourrain et la marraine pour ne  
pouvoir enquis. et lottare milliez sans